



ÉCOLE PRIMAIRE DES DEUX-SOLEILS

Procès-verbal

Réunion extraordinaire du conseil d'établissement

du 18 mars 2026 à 18 h 15

Teams (à distance)

Présences:

- Madame Claude Massé
- Madame Marilyn Bouchard
- Madame Mylène Pepin
- Madame Noémie Ouellet
- Madame Jessica Grenier
- Madame Katherine Audrey Lévesque-Noël
- Mme Caroline Bernard
- Madame Maude H-Larose
- Madame Isabelle Arguin

Absences : Madame Linda Robert

1.0 Mot de bienvenue et vérification du quorum

Madame Claude Massé souhaite la bienvenue à tous. Le quorum est constaté et la réunion peut débuter.

2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Noémie Ouellet et est appuyée par Maude H Larose. **Résolution 2026/03/01**

3.0 Choix de service de traiteur pour l'année scolaire 2026-2027

La direction présente l'offre de service du programme « La cantine à l'école ». Ce programme s'adresse aux écoles de milieux vulnérables (IMSE de 8 à 10), permettant aux familles d'inscrire leurs enfants aux repas chauds, moyennant une contribution financière adaptée à leur capacité. Pour le secteur Memphrémagog, le traiteur associé est le CPOP. La candidature de notre école a été retenue pour débiter le service dès l'année scolaire 2026-2027. Présentement, le programme est offert à l'école Ste-Marguerite ainsi qu'à l'école Princess Elisabeth.

Suite à la présentation de l'offre de service, Mme Claude Massé propose la tenue d'un vote à main levée.

Proposition : Ne pas renouveler l'entente avec le service « Les délices de Talydo » et adhérer au programme « La cantine à l'école » pour la prochaine année scolaire.

Proposition adoptée à l'unanimité.

La direction rencontrera le service de traiteur actuel pour l'informer du non-renouvellement de l'entente de service. Le service actuel prendra fin au plus tard le 19 juin 2026.

Résolution 2026/03/02

4.0 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 18h53 proposée par Mme Katherine Audrey Lévesque-Noël.

Résolution 2026/03/03

Isabelle Arguin
Directrice

Claude Massé
Présidente du conseil d'établissement